

Raedersheim
Raderscha

S'Haischraka Blettla



Raed Bult'1

juin 2021

Mairie de Raedersheim

1, rue de la gare
68190 Raedersheim
Tél: 03 89 48 11 37
accueil.raedersheim@orange.fr

Lundi: de 10h à 12h et de 15h à 19h

Mardi et jeudi: de 15h à 16h30

Mercredi et vendredi: de 10h à 12h
et de 15h à 16h30

Sommaire

Vo wàs reda mer ?

- Les jeunes, un banc, le don du sang et les chevreuils 2
- Arrêts de bus, terrain sportif, benues et élections 3
- Mairie et Maison France
- Services à Soultz 4
- Recyclage des masques 5
- Honorariat, nichoirs et moustiques tigres 6
- Gendarmerie, stationnement, athlétisme et boutique 7
- Rues des Roses et des Prés, commémoration et brûlage des déchets verts 8
- Convention, quête, plogging et espaces verts 9
- Carnet de vie 10
- Chemins ruraux, lutte contre le feu et sécurité routière . 11
- Offre d'emploi et calendrier . 12



La commission des jeunes : c'est parti
Hopla met d'Jengsi en d'Jugenskumission



IMPORTANT
ELECTIONS

Le **bureau de vote** sera exceptionnellement déplacé à la **salle polyvalente** en respect des mesures sanitaires,

les 20 et 27 juin 2021

Vous ne recevrez pas de nouvelle carte d'électeur.

Bulletin d'informations du village de Raedersheim
Edité par la municipalité de Raedersheim,
1 rue de la Gare, 68190 Raedersheim,
tél. 03 89 48 11 37
Directeur de la publication : Jean-Pierre Peltier
Rédaction, création et mise en page : équipe municipale
Impression : Imseron.

2 En bref.

Un nouveau banc en bois

A näija Holzbänkla

Un banc en bois a été installé près de la route d'Issenheim au départ du sentier de la Clé des Champs.

Nous avons un deuxième banc en pierre, don de M. Jean-Luc Haessy, prêt à être installé au cimetière dans le jardin du souvenir lors d'une prochaine journée citoyenne.



Merci aux donateurs !

Merci an alli Spänder !

Un grand merci à tous les participants au don du sang qui a eu lieu le lundi 10 Mai à la salle polyvalente de Raedersheim, dans une très bonne ambiance tout en respectant les gestes barrières.



L'ESF nous informe que sur les 64 donateurs qui se sont présentés, 56 ont été prélevés dont 13 nouveaux donateurs. Qu'ils soient encore une fois remerciés pour leur générosité !



Une tombola a eu lieu pour remercier les donateurs d'être venus. La gagnante est Madame MARCHAND de Raedersheim, qui a gagné un panier garni généreusement offert par : les Serres du Florival, la boulangerie Bannette chez Marc Berret, la ferme Reymann, la ferme Haenni, le magasin Chez Louia.

Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine à la collecte dans notre village !

Objectif City Park ! S'Zihl : a City Park !

Comme vous vous en souvenez peut-être, l'un des objectifs de la nouvelle équipe municipale était la création d'une commission des jeunes. C'est chose faite depuis septembre 2020 ; de nombreux jeunes du village ont répondu à notre appel et nous les remercions pour leur engagement !

Malgré la situation sanitaire nous avons pu nous réunir quelques fois, et ainsi échanger sur leurs besoins et envies, tout en les impliquant davantage dans la vie du village.

La création d'un City Park est apparue comme l'un des projets phare souhaité par les jeunes membres de la Commission.

Un City Park, qu'est-ce que c'est ?

C'est une infrastructure de dimensions réduites, où différentes activités sportives peuvent être pratiquées : basket, foot, tennis, volley. On parle également de terrain multisport ou city stade. Un lieu de rencontre intergénérationnel, bien délimité et aménagé de manière conviviale.

L'emplacement choisi est derrière la salle polyvalente, donc à proximité des autres installations sportives.

Il reste encore quelques incertitudes budgétaires à lever notamment au niveau des subventions mais il devrait sortir de terre au printemps prochain, pour le bonheur de tous, de 7 à 77ans !



Une partie de la commission des jeunes réunie sur l'emplacement du futur City Park.

Protégeons les petits chevreuils ! Schutzmäsnähma fer d'klini Reh.



Mai et juin marquent la naissance des bébés chevreuils. Mais même s'ils ont l'air abandonnés dans les bois, leur mère n'est jamais loin.

Un faon, c'est tellement mignon ! Mais les toucher, c'est signer leur arrêt de mort dans plus de 70% des cas. Le bébé n'a pas d'odeur donc les prédateurs ne le repèrent pas. Sa mère le laisse pour aller chercher à manger, à 200 ou 300 mètres. Mais elle sait très bien où

il est et elle revient le nourrir plusieurs fois par jour.

Si un humain ou un chien touche un petit, sa mère ne le reprend plus et l'abandonne, et il est très compliqué de nourrir ces animaux. Il est donc condamné à mourir. La meilleure solution ? Laisser le petit là où il est, tenir les chiens en laisse pendant la promenade et ne pas le toucher !

Histoire d'abribus...

A gänza Hältastella-Gschechta...

L'abribus situé à l'arrière de la mairie a été enlevé pour faciliter les travaux entrepris. Dès que ceux-ci seront terminés, un abribus tout neuf prendra place.



Un nouvel abribus est implanté de l'autre côté de la rue. Des plantations sont en cours de réalisation.



L'abribus rue des Vergers a été définitivement supprimé, le parcours de la ligne de bus ayant été modifié. Une plantation a été réalisée à son emplacement.



Accès au terrain sportif Züagàng zum Sportplätz.

Le terrain d'entraînement sportif est accessible à tous pour la pratique sportive en club évidemment, mais aussi pour le loisir individuel et en groupe lorsqu'il n'y a pas d'entraînement (excepté les équipements spécifiques comme la cage de lancer).

Il y a de la place pour toutes les personnes de tous âges désireuses de se retrouver et se défouler dans la convivialité et le respect de chacune et chacun, ainsi que des installations et de l'environnement.

Afin de sécuriser l'accès et empêcher les véhicules 2 roues motorisés de pénétrer dans l'enceinte sportive, nous avons installé une chicane.



En bref.

Changement d'emplacement

Kleiderisàmmung am a näija Ort

En raison des travaux qui viennent de débiter à la mairie, les deux bennes à vêtements « Relais » ont été déplacées à l'arrière de la salle polyvalente. Cette nouvelle implantation est définitive.



Le saviez-vous ?

Ces bennes sont un Point d'Apport Volontaire (PAV). Tous les TLC usagés (textiles d'habillement, linge de maison, et chaussures) peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Un seul mot d'ordre : bien emballés et surtout bien secs !



Plus d'infos sur refashion.fr/citoyen

IMPORTANT—ELECTIONS WICHTIG—WÄHLA

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES, RÉGIONALES



20 et 27 juin

2021

Les élections régionales et départementales vont se dérouler

les 20 et 27 juin
à la salle polyvalente
de 8h à 18h.

Seul l'électeur sera admis dans le bureau de vote, sans accompagnant. Il devra se présenter masqué et muni d'un justificatif d'identité, de sa carte d'électeur et d'un stylo.

Pour ceux qui souhaitent voter par procuration, vous pouvez effectuer les démarches en vous connectant sur le site

www.maprocuration.gouv.fr

via FranceConnect

Chaque mandataire peut être porteur de deux procurations.

En bref.

Nettoyage des combles de la mairie Oschterputz em Eschtrich vum Gmeinshuus

En prévision de travaux de réfection de la charpente plus que nécessaires, les agents du service technique avec l'aide de Mikael LACH, conseiller municipal, ont procédé au nettoyage des combles. Et ça valait le coup : une glissière et un container ont été nécessaires pour mener la tâche à bien !



La Maison France Services

Depuis le 17 Mai, La Maison France Services accueille le public :

- Le lundi et mardi de 8h à 12h et de 14h à 16h.
- Le mercredi de 8h à 12h.
- Le jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Les bureaux sont situés dans les locaux de la mairie de Sultz, place de la République.

Téléphone : 03 89 62 25 40.



Elle regroupe plusieurs services d'opérateurs nationaux : Pôle Emploi, la Mission locale, la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie), la CARSAT (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail), la CAF (Caisse d'allocations familiales), la MSA (Mutualité sociale agricole) et le service des impôts.

Deux autres services y sont également présents : le CCAS (centre social d'action communale) et l'association Orée, qui œuvre dans le domaine de la médiation familiale.

Réhabilitation et mise aux normes de Sàniarung vum Gmainhüss un met da

Depuis février 2005, la loi pour l'égalité des droits et des chances prévoit que les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles à tous au 1^{er} janvier 2015.

Cette loi a été renforcée en 2014 pour les propriétaires d'ERP n'ayant pas respecté leurs obligations, en leur imposant l'établissement d'un agenda d'accessibilité programmée et la réalisation des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans à compter de septembre 2015, sauf cas très particuliers). Ce dispositif a permis de suspendre l'application des sanctions pénales encourues par les propriétaires pour non-respect de la loi de 2005.

La commune a établi cet agenda d'accessibilité programmée en 2015 pour tous ses bâtiments et a bénéficié ainsi d'un délai supplémentaire pour continuer à utiliser la salle du conseil et des mariages située à l'étage de la mairie (non accessible), s'engageant à réaliser des travaux répondant aux normes d'accessibilité.

Dès 2016, le Conseil Municipal a donc entamé cette démarche et a étudié plusieurs solutions :

1. un ascenseur intérieur
2. un ascenseur extérieur avec escaliers
3. une salle en plain pied

C'est finalement l'option 3 qui a été retenue.

En effet, l'option 1 pénalisait l'espace de la salle du conseil qui ne répondait ainsi plus aux normes de sécurité (SDIS) et limitait le nombre de personnes pour les réunions et réceptions comme les mariages.

L'option 2 dénaturait le bâtiment, qui date de 1820, et posait également un problème de place dans la salle du conseil.

Par ailleurs, un ascenseur nécessite des frais supplémentaires pour un entretien régulier, des éventuelles réparations et la visite annuelle (APAVE ou autre) pour la certification du maintien des normes en vigueur.

Il restait donc l'option 3, c'est à dire une salle multi-activités (conseil municipal, bureau de vote en lieu et place de l'école, salle de convivialité...) répondant aux normes en vigueur, dont des toilettes pour les personnes à mobilité réduite complexes à installer dans le bâtiment actuel.

Le conseil municipal a choisi un ensemble simple avec des matériaux de qualité, qui saura respecter au maximum le bâtiment existant. Tous les travaux de préparation et attendant au projet ont été ou sont réalisés dans la mesure du possible en régie par les agents du service technique.

Les travaux ont commencé, vous avez sans doute déjà aperçu l'immense grue installée à côté de la mairie !



la mairie : les travaux ont débuté geltiga Norma rechta

En outre, pour la réhabilitation du bâtiment, le conseil municipal avait dû faire face à un imprévu : une charpente en très mauvais état nécessitant une intervention en urgence avant l'hiver dernier. Une deuxième intervention pour la réfection pérenne de la charpente est prévue pour un montant de 73 944 €.



Profitant de ces travaux, de la mise en place d'un échafaudage et des offres du marché sensiblement inférieures au coût prévisionnel, les tuiles qui arrivent en fin de vie seront changées.

Un emprunt de 400 000 € a été contracté pour réaliser cette opération, sur 15 ans avec un taux de 0,63 %. Un taux et une dette qui n'impacteront que peu les mandats suivants. Voici une vue d'ensemble des coûts :

TRAVAUX	Réhabilitation	Extension
Lot 01 Gros-œuvre - démolition	- €	83 129,00 €
Lot 02 Charpente	- €	28 840,23 €
Lot 03 Échafaudages	3 707,05 €	2 795,95 €
Lot 04 Ravalement de façades	10 901,50 €	- €
Lot 05 Couverture - étanchéité - zinguerie	25 599,48 €	30 900,52 €
Lot 06 Isolation thermique extérieure	- €	5 756,00 €
Lot 07 Menuiserie extérieure PVC - protection solaire	18 470,74 €	20 604,74 €
Lot 08 Serrurerie - métallerie	8 751,00 €	767,00 €
Lot 09 Plâtrerie - faux-plafond	9 082,74 €	4 549,84 €
Lot 10 Flocage	4 530,00 €	- €
Lot 11 Menuiserie intérieure bois	20 950,00 €	12 495,00 €
Lot 12 Chape - carrelage - faïence	344,12 €	6 432,92 €
Lot 13 Revêtement de sol souple	3 824,00 €	5 157,60 €
Lot 14 Peinture	2 476,00 €	2 733,20 €
Lot 15 Nettoyage	528,00 €	528,00 €
Lot 16 Installations sanitaires	4 378,62 €	4 021,38 €
Lot 17 Chauffage - ventilation	8 411,93 €	9 888,07 €
Lot 18 Electricité	5 000,00 €	20 800,00 €
Lot 19 Réseaux divers	3 856,60 €	3 856,60 €
Réhabilitation charpente existante	73 944,00 €	- €
Total	204 755,78 €	243 256,05 €

En bref.

Collecte et recyclage des masques Isàmmlung un Wederverwartung vu d'Màska

Les masques chirurgicaux jetables sont devenus un véritable problème et un enjeu majeur pour la préservation de l'environnement.



Ils sont constitués de plusieurs couches de polypropylène non tissé (non, ce n'est pas du papier comme beaucoup le pensent !), d'une barrette nasale le plus souvent métallique et d'élastiques.

Avec la crise sanitaire qui dure, les masques s'accumulent et se retrouvent malheureusement partout dans la nature ou bien à tort dans le sac de tri (c'est devenu le principal motif de non-collecte des sacs !).

La commune s'est dotée de trois boîtes de collecte « Versoo ».

Il s'agit de containers « sanitaires » spécifiques pour collecter les masques, dont l'enlèvement est organisé en transport optimisé (pour limiter l'impact carbone). Le recyclage est assuré par Versoo grâce à un process spécialement adapté.



Les masques sont transformés en nouvelles matières premières de polypropylène pour produire des objets en plastique. Les barrettes métalliques retournent quant à elles dans le flux de recyclage dédié. Une étude est en cours pour les élastiques.

L'une des boîtes est installée à l'école élémentaire, la deuxième à l'école maternelle pour les scolaires et la troisième à la mairie où vous pouvez déposer vos masques usagés aux horaires d'ouverture.

En espérant surtout que ces masques deviennent rapidement un mauvais souvenir !

6 En bref.

Nichoirs - Vogelnaschtala

Dans le bulletin précédent, nous avons évoqué les oiseaux et leurs nichoirs. Depuis, plusieurs nids à hirondelles ont été installés sous le toit de la caserne des pompiers, et des nichoirs à passereaux (mésanges etc.) dans l'ensemble du village. Ecoutez-les chanter !



Moustique tigre - Tigermücke

Le moustique tigre (Aedes albopictus) fait l'objet d'un suivi spécifique car il peut transmettre des maladies. Une fois implanté dans un secteur, il est très difficile de l'éliminer. L'Agence Régionale de Santé Grand Est a mis en place un dispositif de surveillance.

Le moustique tigre est actif dès le printemps et jusqu'en novembre. Chaque femelle moustique tigre pond environ 100 œufs par ponte. Au contact de l'eau immobile (même en petite quantité), ces œufs donnent des larves. C'est là qu'il faut agir en évitant de laisser de l'eau stagnante (seaux, fûts, encombrants, jouets, piscine hors d'usage) et couvrir des réservoirs d'eau de pluie par exemple.



De nombreuses espèces de moustiques coexistent et peuvent être confondues. Voici des indices pour reconnaître le moustique tigre :

- Il est tout petit (environ 5mm, soit plus petit qu'une pièce de 1 centime, ailes et trompe comprises) ;
- Il est noir avec des rayures blanches (pas de jaune) sur le corps et les pattes ;
- Il vit et pique le jour et en soirée (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir).

Vous pensez avoir reconnu le moustique tigre ? Prenez-le en photo et signalez sa présence sur le portail : <https://signalement-moustique.anses.fr>

Maire et premier adjoint honoraires Ehramär und Ehraàdschüa

Lors d'une petite cérémonie à la mairie, notre maire Jean-Pierre Peltier a rendu hommage à l'ancien maire de Raedersheim Jean-Marie Reymann et à son premier adjoint Jean-Paul Bereuter, en leur décernant au nom du préfet du Haut-Rhin les titres de maire et premier adjoint honoraires.



Jean-Marie Reymann est entré au conseil municipal en 1983 ; il est devenu adjoint au maire de 1989 à 1995, puis maire de 1995 à 2020.

Sous son impulsion, la commune a connu de nombreux aménagements et réalisations, comme la création d'un commerce local, du nouvel atelier communal, de la zone artisanale et du périscolaire.

Jean-Marie Reymann a également beaucoup travaillé à la modernisation du village en faisant de nombreux travaux de réhabilitation, notamment de la salle polyvalente ou de l'éclairage public. En janvier 2020, il avait été décoré par le sous-préfet de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon or.

Son ancien premier adjoint, Jean-Paul Bereuter, a également longuement participé à la vie publique de notre village. Il avait été élu conseiller municipal en 1983, avant d'être adjoint au maire de 1989 à 2020. Il s'est occupé de diverses commissions, comme les finances, le sport et l'urbanisme. Il a eu également à sa charge la responsabilité de la bonne organisation de la salle polyvalente. Il avait également été décoré de la médaille d'honneur régionale échelon vermeil.

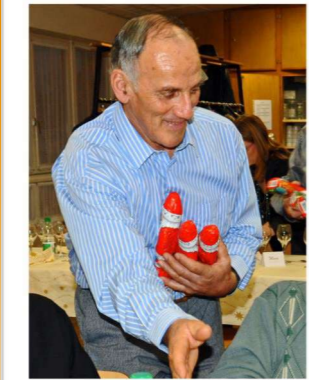


Deux beaux et longs parcours au service de notre village et de tous ses habitants. Tous deux ont toujours œuvré dans l'intérêt de la communauté et dans un souci permanent d'équité entre les Raedersheimois.

Merci Messieurs et chapeau bas !

Un hommage à Alphonse Dubich Sàlu Fussi

À l'issue de la cérémonie, l'assemblée s'est dirigée vers le cimetière pour déposer une gerbe et une plaque sur la tombe d'Alphonse Dubich, ancien adjoint au maire décédé du Covid le 15 mars 2020. Toujours affable et très disponible, il était surnommé « Fussi » au village. Il avait été conseiller municipal de 1971 à 1989 puis adjoint de 1995 à 2014.



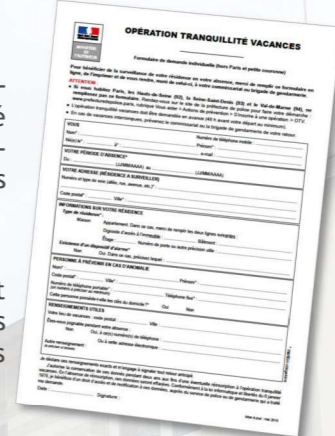
Opération tranquillité vacances Met d'r Schändärmeri in àller Rüaij en d'Feria

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison ou de votre appartement ? La brigade de gendarmerie de Soultz (16 hommes et 7 femmes), qui englobe 13 communes, veillera au gré de rondes régulières et vous avertira en cas d'anomalie. Ce service, c'est l'opération tranquillité vacances.

Pour en bénéficier, rien de plus simple : téléchargez le formulaire sur le site Service-public.fr en recherchant « opération tranquillité vacances » et rapportez-le dûment rempli à la brigade de gendarmerie à Soultz au moins deux jours avant votre départ.

Le formulaire est également disponible en mairie.

L'opération est bien rodée, les patrouilles disposent d'une application sur smartphone indiquant à leurs collègues par un système de couleurs leurs passages par chez vous.



Par quelques gestes simples, vous pouvez contribuer à éviter les cambriolages en votre absence prolongée. Par exemple : activer diverses sources lumineuses par des minuteurs, prévenir vos voisins, faire vider votre boîte aux lettres, ne pas signaler votre absence sur les réseaux sociaux.

Bonnes vacances à tous... en toute quiétude grâce à l'opération tranquillité vacances !



Quelques règles de stationnement A pàr Pàrkiargrundsàtza

On pourrait croire que les problèmes de stationnement ne concernent que les grandes agglomérations, mais en fait, non : le stationnement gênant est une problématique récurrente dans notre village.

Rappelons que le stationnement est réglementé par le code de la route. Il est permis sur le domaine public dans la mesure où il n'occasionne aucune gêne pour les autres usagers de la route : voitures, deux-roues, piétons (incluant poussettes et chaises roulantes).

De manière générale, il est interdit sur les trottoirs sauf emplacements délimités et matérialisés par un marquage au sol, aux abords d'un croisement de rues, d'un stop ou cédez-le-passage ou encore un feu tricolore, sur un passage piéton, devant une borne incendie, devant une sortie de garage ou un portail et bien sûr, à tous les endroits où le stationnement est interdit (zébras, arrêts secours, arrêts municipaux). Et évidemment, sur un emplacement privé qui n'est pas le vôtre !

En somme, on peut se garer... là où on ne gêne pas !

Finalement rien de neuf—simplement du bon sens et de la courtoisie. Cela fait aussi partie du bien vivre ensemble, surtout dans un petit village comme le nôtre.



En bref.

Athlétic Club de Raedersheim : assemblée générale

Generàlversàmmung

Le 16 avril s'est tenue l'assemblée générale du club d'athlétisme, par visio-conférence. Évidemment, côté activités il n'y avait pas grand-chose à dire sur l'année écoulée, au grand regret du président Marin Taurel et de tous les participants. Pas de soirée tartes flambées, qui est attendue par tous dans le village, cela signifie également pas de rentrée d'argent pour le club, deux années de suite !

Heureusement, le club n'est pas passé dans le rouge grâce aux aides financières de la mairie, du département, du fond de solidarité et de l'ASCL de Raedersheim. Cela a permis d'assurer autant que possible la saison sportive, avec notamment Manon Meyer qui finit vice-championne de France au lancer de marteau ! Avec ses 56 licenciés, le club dispose de plusieurs jeunes espoirs.

Le président ainsi que le bureau de direction sont reconduits. Cinq personnes assurent l'encadrement sportif des athlètes.

Pour les inscriptions au club, tous les âges et toutes les conditions physiques sont acceptés dès 5 ans. Adressez-vous à Marin Taurel au 07 71 10 72 24 ou par mail :

athleraedersheim@gmail.com

Une nouvelle boutique à Raedersheim A nàija Büttick em Dorf

Ma Polynésie, c'est d'abord une boutique en ligne, créée par Giulia en mai 2020. Née de sa passion pour la culture polynésienne, ses traditions, son peuple et son savoir-faire, elle importe des produits phares tels que l'authentique Monoï de Tahiti, les bijoux en graines des Marquises ou encore en nacre, et plus récemment, des bougies parfumées et de l'Huile de Coco des Tuamotu.

Un dépaysement et une invitation au voyage vous attendent donc sur : www.mapolynesie.fr ou dans la boutique rue de la Rivière, sur rdv uniquement au : 06.26.23.32.21



En bref.

Cérémonie du 8 mai

Dànkamol am 8. Mai

La commémoration marquant le 76^{ème} anniversaire de la victoire contre le nazisme a pris cette année encore une dimension toute particulière, Covid-19 oblige ; elle s'est déroulée sans public. Seuls les représentants de la mairie, de l'UNC, 2 jeunes de la commission des jeunes, des pompiers, et un représentant de l'armée française ont pu y assister.



Brûlage des déchets verts

D'Àbrànnung vum Grianàbfàll

Le brûlage à l'air libre des déchets, dont les déchets verts, est une **pratique interdite** dans le cas général (art. 84 du règlement sanitaire départemental), tant pour les particuliers que pour les professionnels, même sur leur propriété.

En effet, elle ne répond pas aux exigences liées à l'élimination des déchets et elle pose en outre des problèmes notables d'ordre sanitaire, elle nuit à la santé, à la tranquillité du voisinage et pollue l'atmosphère. Les déchets verts ne pouvant faire l'objet d'un compostage domestique ou de paillage doivent être déposés à l'une des déchetteries de la Com-Com.

Concernant les déchets agricoles et l'éco-buage, un arrêté du préfet précise la procédure d'autorisation dérogatoire. Dans tous les cas une demande d'autorisation individuelle doit être déposée auprès de la mairie. Elle est délivrée sous huitaine par le préfet. Les pompiers doivent être prévenus.

La Brigade verte se tient à votre disposition pour toutes questions sur ce sujet.

Rue des Roses et rue des Prés : étude de circulation - Verkehrsüberwàchtig

Suite à de nombreuses demandes d'aménagement de la rue des Prés et de la rue des Roses de la part des riverains, notamment en raison de la vitesse des véhicules et du stationnement, la commune a mandaté un cabinet spécialisé pour réaliser une étude de circulation.

L'étude consistait à compter sur 7 jours le nombre de véhicules passant dans chaque sens de circulation et de mesurer leur vitesse, elle a été réalisée en septembre 2020. Il en ressort que :

	Moyenne véhicules/jour	Moyenne véhicules/heure	Vitesse moyenne km/h
Rue des Prés	331	13	33
Rue des Roses	195	10	32

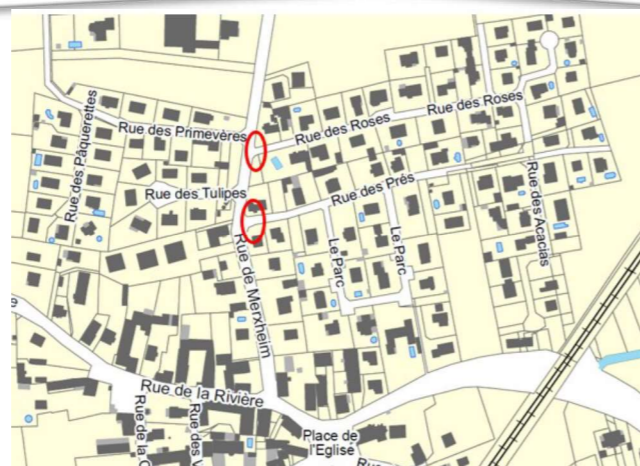
Les conclusions de l'étude montrent que le dimensionnement des voies communales est conforme à l'usage pavillonnaire du secteur. L'étude a été présentée aux élus en présence de 4 riverains.

Les échanges ont abouti au constat qu'il n'était pas nécessaire de réaliser un aménagement particulier pour cette zone où la vitesse moyenne est inférieure à 40 km/h. Des aménagements de type dos d'âne sont des équipements sonores nuisibles dans une zone résidentielle. La matérialisation de places de stationnement pour faire un effet chicane ou écluse n'est pas retenue, dans la mesure où ces emplacements nuiraient à la visibilité des sorties de propriétés.

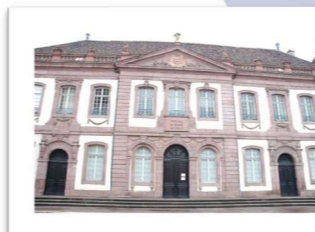
Il ne peut qu'être rappelé que rouler dans une zone pavillonnaire, de surcroît celle où l'on réside, nécessite une attention et une prudence renforcées.

Toutefois, au cours des échanges, il a été soulevé la question des intersections entre ces deux rues et la rue de Merxheim notamment en termes de visibilité et de stationnement gênant.

Le conseil municipal, après concertation avec le bureau d'études, a décidé de réaliser un aménagement simple en remplaçant les zones pavées par de l'enrobé, en avançant la ligne STOP au sol au droit de la RD et en interdisant le stationnement sur une certaine distance en amont du STOP. Le coût de cette opération a été chiffrée à environ 5 000€ TTC.



Convention pour les rappels à l'ordre Vereinbarung fer Rachtsmàhniga



Notre maire Jean-Pierre Peltier et le parquet de Colmar, en la personne de la procureure Mme Catherine Sorita-Minard, viennent de signer une convention de mise en œuvre de la procédure de « rappel à l'ordre ».

Cette démarche est un outil permettant d'effectuer de manière officielle des rappels à l'ordre aux personnes commettant des incivilités et troubles à l'ordre public dans le village. Il peut concerner aussi bien les incivilités, les conflits de voisinage, le tapage nocturne, que l'abandon des déchets ou l'absentéisme scolaire.

L'auteur du fait est convoqué à un entretien avec le maire par un courrier officiel après consultation du parquet. Le rappel à l'ordre est verbal. C'est la quatrième convention signée dans le département.

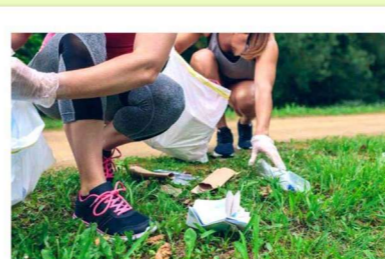
La quête contre le cancer

D'Galdsàmmmlung fer d'Krebsliga

Contrairement à ce qui était annoncé dans le bulletin précédent, une quête pour la Ligue contre le cancer pourra finalement quand même avoir lieu. Les bénévoles seront munis d'un badge officiel et circuleront entre le 1^{er} septembre et le 15 octobre. Nous vous remercions pour l'accueil cordial que vous leur réserverez, dans le respect des règles de distanciation sociale.



Ramasser les déchets en marchant Abfàll sàmmla bim Spaziergàng



Si vous vous promenez à Raedersheim, vous apercevrez peut-être des gens qui marchent avec un gant et se penchent, un sac poubelle à la main. Surtout, ne vous inquiétez pas. Il s'agit seulement d'adeptes du « plogging ».

Quand certains vident leurs poches et leurs poubelles par la fenêtre de leur voiture, d'autres arpentent la nature pour la rendre

plus propre. Les marcheurs de Raedersheim nous expliquent pourquoi ils ont choisi d'agir pour l'environnement : « C'est une pratique citoyenne, un corps sain dans un environnement sain ; c'est un sport écologique qui est aussi bénéfique pour la planète que pour le moral. »

Chaque année, des centaines de tonnes de déchets se retrouvent dans la nature, volontairement ou involontairement. Cela a un impact sans pareil sur la faune et sur la flore tel que la fragmentation du plastique sous forme de microplastique, des blessures sur les animaux, la pollution des sols... Même s'il convient de lutter contre la génération de déchets à la source en modifiant ses comportements individuels, en privilégiant par exemple des achats avec le moins d'emballage possible, il est important à court terme de limiter la pollution durable des milieux naturels. Quelques repères :

- Un mouchoir en papier met plus de 3 mois à se dégrader.
- Un mégot a un impact durant 1 à 5 ans.
- Un trognon de pomme ou des épluchures ont besoin de 3 mois, une peau de banane de 2 ans pour se décomposer entièrement !
- Une canette ou une bouteille plastique, c'est une pollution de 100 à 500 ans.
- Une pile représente une pollution très nocive pour la terre et l'eau.

Alors rendons la randonnée utile pour notre planète : à vos sacs et gants, prêts, partez !

En bref.

Deux cerisiers seront coupés

Zwei Kerschbàum warda gfàlla

Deux des cerisiers le long de la rue d'Ungersheim sont morts et seront abattus prochainement.



Travaux et plantations rue d'Ungersheim Gschàltung un Àpflànzung en d'Ungerscha-Stross

Les travaux d'aménagement du terre-plein rue d'Ungersheim à l'automne dernier suite à la coupe d'arbres morts ont permis de donner un joli coup de jeune à l'embranchement rue d'Ungersheim–rue de Feldkirch.



Carnet de vie • Pärsonaschtänd



Naissance • Geburt :

KUPEK WALTISPERGER Léa
née le 19 avril 2021 de Jérôme WALTISPERGER et Nane KUPEK

Mariage • Hochzitt :

HAENNI Jacky & LEGRAND Sabine
se sont mariés le 3 avril 2021



Grands anniversaires • Se hann Geburtstäg gfirt :



RUGIERO Sèrafina née MARRA
80 ans le 10 mars



Rich Edith née STEIMLE
80 ans le 10 mai

Décès • Todesfäll :

LOEB Claudine née BORNIER, le 31 mai 2021

En bref.

Circulation sur les chemins ruraux Verkehr uff d'Faldwaaga

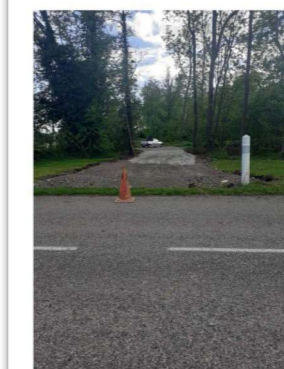
Les chemins sont de plus en plus utilisés pour des raisons autres que celles liées à l'exploitation agricole (raccourcis, promenade, piste cyclable, sentier, etc.). La cohabitation avec les agriculteurs est de plus en plus complexe et l'augmentation du passage des véhicules nuit à la pérennité de la structure des chemins. La question de réglementer a donc été évoquée.

Un arrêté municipal d'interdiction de circulation sur certains chemins ruraux a été pris. Il interdit la circulation à tous les véhicules sur les chemins ruraux identifiés par des panneaux, installés début juin. À l'exception bien sûr des véhicules et engins agricoles, de véhicules de services publics, de véhicules des propriétaires des parcelles et des chasseurs.

Le coût de l'opération, environ 3 600 € a été réparti pour moitié entre la commune et l'association foncière. Toute contravention à cet arrêté pourra être relevée par les forces de gendarmerie ou de la Brigade Verte (de 17 à 135 €). Les chemins concernés sont tracés en orange :



Dans le même temps, l'Association Foncière et la commune de Raedersheim ont décidé de prolonger le chemin rural du Breul afin de rejoindre la rue du Ballon à la route d'Issenheim (indiqué par un point rouge sur la carte ci-dessus). Celui-ci avait initialement été créé en 2018 pour relier la rue des Vosges à la rue du Ballon suite aux travaux de maillage de l'eau potable. L'élaboration de ce projet a nécessité une demande auprès de la Direction des Routes du Département, cet axe débouchant sur la RD 4bis1 hors agglomération. Les travaux ont été réalisés par les membres de l'association foncière en collaboration avec les agents communaux dans le but de diminuer le coût de l'opération. Ce chemin est essentiellement destiné aux agriculteurs afin de contourner le village pour accéder aux différentes parcelles.



Formation de lutte contre le feu Üssbildung fer d'Fihrbekämpfung

Une dizaine de membres du personnel des écoles et de la mairie ont reçu une formation de lutte contre le feu le mercredi 12 mai. La partie théorique a été complétée par une partie pratique dans la cour de l'école élémentaire. Cette formation émane d'une prescription de la commission de sécurité du 09/12/2020.

Le but est de disposer de personnels formés sur la conduite à tenir en cas d'incendie et l'entraîner à la mise en œuvre des moyens de secours disponibles dans l'établissement.



Sensibilisation à la sécurité routière Schtrosaverkehrssecherhait

Dans le cadre de l'enseignement de la prévention routière, la gendarmerie nationale a assuré une animation pédagogique auprès des élèves de CM1-CM2 le 21/05/2021.

Une partie théorique en classe suivie d'une partie pratique dans la cour a sensibilisé les enfants sur les bonnes pratiques pour circuler à vélo.



Numéros utiles

Notrufnummern

SAMU _____ 15
Pompiers _____ 18
Police secours _____ 17
N° d'urgence européen _ 112

Centre anti-poison Strasbourg __ 03 88 37 37 37
Urgences Eau (Suez) _____ 09 77 42 94 40
Urgences Gaz (Caléo) _____ 03 89 62 25 00
EDF _____ 0800 123 333

Brigade verte _____ 03 89 74 84 04
Gendarmerie Sultz _____ 03 89 76 92 01
C.C.R.G (Com. Com.) _____ 03 89 62 12 34
Déchetterie Sultz _____ 03 89 76 19 45

Assistante sociale, Mme Koehl __ 03 89 81 13 33
Relais assistantes maternelles __ 03 89 74 83 10

École maternelle _____ 03 89 48 01 88
Ecole élémentaire _____ 03 89 48 80 04
Périscolaire _____ 03 89 74 97 54
Mairie _____ 03 89 48 11 37

Horaires d'accueil en mairie cet été Äffungszitta vum Gmainshüss da Summer

En juillet et août, Audrey Dorland et Marion Peretti vous accueillent en mairie aux horaires habituels sauf le lundi jusqu'à 18h au lieu de 19h.

Vous souhaitez donner du sens à votre travail et venir en aide à des personnes fragilisées ? Le réseau APA recherche ses nouveaux collaborateurs sur différents métiers : aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, garde d'enfant, aide soignant, infirmier ; ces emplois de proximité sont proposés tout au long de l'année et adaptés à votre situation (CDD, CDI, temps plein ou partiel).

Si vous souhaitez plus d'informations, merci de contacter Mme Wilhelm au 06 37 37 92 96

ou par mail

rwilhelm-canovas@apa.asso.fr

ET SI C'ÉTAIT VOUS QU'ILS ATTENDAIENT ?

LE RÉSEAU APA RECRUTE !

Aides à Domicile | Auxiliaires de Vie
Aides-Soignants | Infirmiers
Aides Médico-Psychologiques
Homme ou Femme

03 89 32 78 78
reseau-apa.fr

VOTRE MISSION : PRENDRE SOIN D'EUX, LA NÔTRE, PRENDRE SOIN DE VOUS, REJOIGNEZ-NOUS !

Réseau APA

La Solidarité en +

Dates à retenir

Dàta zum sech güat märka

Malheureusement, nous n'avons pas encore de manifestations à vous annoncer. Mais ça reviendra !

- **20 et 27 juin** : élection des conseillers régionaux et départementaux, bureau de vote à la salle polyvalente.
- **Du 26 juillet au 1^{er} août** : passage du jury maisons fleuries. Un jury constitué d'amateurs et de professionnels passera dans le village pour noter les maisons et balcons les plus fleuris. La commune offre des bons d'achats aux médaillés. Merci d'avance pour votre contribution à l'embellissement du village !
- **Du 1^{er} septembre au 15 octobre** : quête contre le cancer. Cette année, la quête aura bien lieu mais plus tard que d'habitude.
- **À l'automne** : prochaine édition de votre Raed Bult'1.

Dialäkt : làcha esch gsund ! Dialecte : le rire c'est la santé !

En Ungerscha trefft d'r Marcel d'r Georges wu gràd üss d'r Apothek kummt.

Marcel : « Was esch los Georges, besch krànk ass da üss d'r Apothek kummsch ? »

Georges, zornig : « Wurum ? Besch dü ebba gschorwa wenn dü vum Kerchhof kummsch ? »

C'est l'histoire de Marcel qui rencontre Georges alors qu'il sort de la pharmacie à Ungersheim.

Marcel : « Qu'est-ce qui se passe, Georges, t'es malade pour que tu viennes de la pharmacie ? »

Georges, d'un ton sec : « Pourquoi tu demandes ça ? Est-ce que tu est mort quand tu reviens du cimetière ? »

D'Tanta Mélanie vum Sundgau esch uff Bsüach kumma.

Sie maint zum Scharala : « Besch oi froh dàss ech bi äijer ben ? »

Scharala : « Un ob, un ärscht noch d'r Pàpa. Da hàt gràd vorhar gsait 'dia hàt gràd noch gfaht' ! »

C'est la tante Mélanie du Sundgau qui est venue en visite.

Elle dit au petit Charles : « Tu es content que je sois venue vous voir ? »

Charles : « Et comment ! Et papa aussi. Il disait juste avant 'il ne manquait plus qu'elle' ! »

Ain grosses Märsi a Madame Greber fer d'Wetzla !

Un grand merci à Madame Greber pour ces petites blagues en alsacien !

**Toute l'équipe de rédaction vous souhaite un bel été !
D'gànza Redaktion wenscht äijer a scheena Summer !**